

Introduction

Pr Bernard DAVID
Professeur honoraire à l'Institut Pasteur

En France, comme partout dans le monde, l'augmentation de la fréquence et de la morbidité des maladies allergiques au cours des trois dernières décades traduit la nécessité de développer de nouvelles stratégies pour mieux les prévenir et les combattre. L'objectif est de mieux informer les professionnels de la santé qui sont amenés à prendre en charge les patients susceptibles d'en être affectés. Mais, qu'entend-on par allergie ? L'allergie désigne un état d'hypersensibilité induit par notre système immunitaire, au demeurant normal, mais qui, sous l'effet de multiples facteurs dont la génétique et l'environnement, aboutit chez certains individus à une pathologie paradoxale, créant de véritables syndromes extrêmement variés. Le paradoxe vient surtout du fait que l'organisme réagit contre des substances parfaitement inoffensives de notre environnement par un mécanisme immunologique comparable à celui qui est destiné à nous défendre contre des agents pathogènes responsables des maladies infectieuses.

À l'origine, les concepts d'"anaphylaxie" et d'"allergie" au début du siècle se sont trouvés confondus dans des pathologies très diverses sous le terme général de "maladies allergiques". Un dernier vocable ("atopie") fut proposé en 1923 pour qualifier la notion de terrain prédisposant à certaines de ces affections (parents allergiques).

Il est compréhensible que ce domaine un peu particulier de l'allergie soit resté pendant près d'un siècle extrêmement flou, entaché d'ambiguïtés tant en médecine qu'en science. C'est grâce aux progrès considérables apportés par l'immunologie que peu à peu se sont clari-

fiées les idées sur la genèse de la pathologie d'origine allergique.

Comment différencier un eczéma de contact (hypersensibilité retardée) d'une dermatite atopique ? Une rhinite virale d'une rhinite allergique (pollens, acariens) ? Comment apprécier la sévérité d'un asthme (acariens, animaux domestiques), dépister une allergie alimentaire chez l'enfant, éviter la confusion entre une réaction toxique et une réaction inflammatoire d'origine allergique ? Quels tests biologiques sont utiles au diagnostic et au dépistage ?

L'allergologie n'est pas considérée en France comme une spécialité bien qu'elle puisse être pourtant pratiquée par des pneumologues (asthme), des dermatologues, etc. Cependant, il existe une qualification qui confère au médecin allergologue une compétence et un rôle d'expert qui lui permettent d'établir un diagnostic précis, de pratiquer les tests cutanés et autres examens complémentaires, de concevoir la prévention, et de traiter le patient en fonction du bilan effectué (choix des traitements pharmacologiques et immunologiques, désensibilisation).

Les médecins qui ne sont pas spécialistes de l'allergie se sentent parfois démunis face aux manifestations allergiques de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte qui doivent faire l'objet d'un interrogatoire très poussé, d'un examen clinique très minutieux et d'une enquête approfondie.

En d'autres termes, quel rôle pour le médecin généraliste, médecin traitant, comme acteur déterminant dans le dépistage, le diagnostic, la prise en charge et le suivi des patients présentant des symptômes évoquant une pathologie d'origine allergique ?

Ce dossier spécial "allergologie", présenté

par la revue *Décision Thérapeutique*, a été conçu pour donner les informations les plus complètes possible aux médecins dans le but de développer une véritable harmonisation entre les rôles et fonctions des praticiens généralistes et des spécialistes afin de freiner la progression de la fréquence des maladies allergiques.

Dans cette même optique, un nouveau congrès, le CNAA (Congrès national d'asthme et d'allergie), prenant en compte les aspects interdisciplinaires multiples (de l'enfant à l'adulte) doit se tenir à l'Institut Pasteur du 31 mai au 2 juin 2006 — congrès dont les principaux organisateurs sont les auteurs des articles de ce dossier. Au cours de ce congrès seront associés la recherche fondamentale (symposium scientifique international), des cas cliniques, des conférences destinées aux praticiens (allergologues, pneumologues, dermatologues, pédiatres, ORL, ophtalmologues et médecins généralistes auxquels seront proposés des ateliers sur les pratiques allergologiques). Ceci a été rendu possible grâce au concours du Syndicat national des allergologues français (SNAF) et au partenariat engagé avec le Collège national des généralistes enseignants (CNGE).

De même que l'allergie doit être considérée comme une discipline scientifique intégrée à l'immunologie, l'allergologie clinique présente une dimension biomédicale et sociale extrêmement importante qui touche près d'un quart de la population. Les maladies d'origine allergique, si elles ne sont pas considérées comme gravissimes, peuvent néanmoins devenir chroniques, voire invalidantes, et, dans certains cas, mortelles (asthme, choc anaphylactique). À ce titre, elles constituent donc un réel problème de santé publique. ●